

**Assemblée des délégués du SEPE
du 21 mai 2010**

LIEU : Salle de la Paroisse à Cornol

DEBUT DE L'ASSEMBLEE : 18.00 h.

PRESIDENT : M. Marcel HUBLEUR

SECRETAIRE : Mme Jacqueline VIFIAN

DELEGUES EXCUSES : MM. Stéphane FLEURY, Emmanuel GIGON,
Didier JOLISSAINT, Jean-Marc LOPINAT,
Didier SIMON

DELEGUE ABSENT : M. Paul JOLISSAINT

Ordre du jour :

1. Ouverture
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Appel nominal
 4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 novembre 2009
 5. Informations du Président de la commission
 6. Passation des comptes 2009 :
 - a) rapport des vérificateurs
 - b) approbation des comptes
 - c) décharge à la commission pour sa gestion
 7. Informations serres
 8. Divers
-

1. Ouverture

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués du SEPE et les remercie de leur présence.

M. Ernest GERBER, maire de Cornol, adresse un cordial salut à l'assemblée et se réjouit d'offrir l'apéritif enrichi aux participants. Puis il procède à une présentation succincte de sa commune, à savoir :

- sa situation géographique,
- ses actuelles zones d'habitation et d'artisanat,
- les nouveaux investissements réalisés,
- son développement industriel (agrandissement de l'usine Cortech SA),
- le projet de construction de 23 logements destinés aux personnes à mobilité réduite,
- la dernière saboterie artisanale de Suisse,
- la composition du Conseil communal et de l'administration communale.

Il se plaît à relever que son village est accueillant et implanté dans un environnement sain et naturel.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Le Président adresse des remerciements particuliers à la commune de Cornol, qui accueille l'assemblée des délégués.

2. Désignation des scrutateurs

Mme Valérie VOISARD BOURQUARD et M. Manuel GODINAT sont nommés scrutateurs.

3. Appel nominal

Avant de procéder à l'appel nominal, la secrétaire fait part des excuses de MM. Hubert FARINE, Guy JUILLARD et Roland GIRARD, d'ENV. Elle signale que M. Gabriel VOIROL arrivera avec du retard.

Alle	Stéphane BABEY, Bernard ZUBER
Baroche	Jean-Pierre GINDRAT, Fritz WINKLER
Bressaucourt	Blaise VALLAT
Cornol	Gérard BERRET, Béatrice PAPE-Riedo
Courgenay	Denis BAILLIF, Raphaël SCHNEIDER
Courtedoux	François MINGER, Jean-Paul MENEGHELLI
Fontenais	Grégory PRESSACCO, Gilles TISSIER, Valérie VOISARD BOURQUARD
Haute-Ajoie	Claude TURBERG
Porrentruy	Chantal BRAÏCHET, Victor EGGER, Manuel GODINAT, Marcel HUBLEUR, Bernard JACQUAT, Benoît KOLLER, Marcel MEYER, Georges MORILLO, Vincent SIEGENTHALER, Fabien VALLAT

25 délégués sont présents.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 novembre 2009

Le procès-verbal est accepté sans remarque et avec les remerciements d'usage à son auteure.

5. Informations du Président de la commission

Depuis l'assemblée du 6 novembre 2009, à Chevenez, la Commission s'est réunie à cinq reprises pour traiter les dossiers en cours, sans compter les séances des différentes sous-commissions.

Gilles VILLARD n'abordera pas le dossier des **Serres**, puisque Patrick HOULMANN le présentera au point **7** de l'ordre du jour.

Il invite toutefois les délégués à participer à l'inauguration officielle des serres de séchage des boues, qui se déroulera le **vendredi 25 juin 2010, à 18.00 h.** à la STEP. Pour des questions d'organisation, il recommande aux délégués de s'inscrire. Il s'agit d'une grande première en Suisse. Une journée **Portes ouvertes** sera organisée le **samedi 26 juin 2010, de 10.00 à 12.00 h.**

Règlement d'organisation et d'administration

Il a été approuvé lors de la dernière assemblée. La majorité des communes a déjà fait ratifier ce nouveau règlement par le législatif. Dès que le résultat de l'ensemble des communes membres sera connu, ledit règlement sera transmis au Service des communes pour approbation. La Commission pourra ainsi se mettre à jour s'agissant des organes du SEPE.

Raccordement des communes de Haute-Ajoie ainsi que Grandfontaine et Rocourt

Les travaux ne seront certainement pas achevés avant les vacances d'été en ce qui concerne Chevenez. Le raccordement sera reporté à l'automne 2010.

PGEE

Une séance d'information consacrée au prix du m³ d'eau usée et à la gestion des réseaux d'eaux usées des communes membres du SEPE a été organisée le 19 novembre 2009 à l'intention des exécutifs. A la suite de cette réunion très fructueuse, il a été constaté que la gestion des installations constituera un défi majeur pour les prochaines années, tant du point de vue de la gestion des données cadastrales que de celle des infrastructures. L'aboutissement du PGEE sera l'occasion d'effectuer des choix déterminants quant à l'organisation du syndicat et des communes. La volonté politique de collaborer et la création subséquente d'un comité de pilotage ont été approuvées par les participants.

Puis un questionnaire a été établi à l'intention des communes afin qu'elles prennent une décision officielle quant à la création d'un groupe de travail en vue d'évaluer la future organisation du syndicat en matière de gestion des eaux usées. Sur la base des réponses enregistrées, un groupe de travail sera constitué, en principe avant les vacances d'été, à la condition que la Commission obtienne le nom de tous les représentants d'ici au 31 mai 2010.

Ledit groupe de travail sera formé d'un représentant de toutes les communes membres et futurs membres, ainsi que d'un délégué pour chaque STEP du district, de même que de deux membres du SIDP et d'un représentant d'ENV. Le président du SEDE aura un rôle d'observateur, étant donné que les communes du district de Delémont se retrouvent dans la même situation que celles du SEPE s'agissant de la gestion future des PGEE.

A cet effet, et pour ne pas perdre de temps, la Commission rencontrera le 2 juin 2010 l'administrateur du Syndicat des eaux du Val-de-Ruz Est, qui fera part de son expérience concernant la régionalisation de la gestion dans eaux.

Après discussion au sein de la Commission, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, que le groupe de travail sera chapeauté par le SEPE et non par le SIDP.

Ce groupe de travail sera chargé, en collaboration avec ENV et avec l'appui d'un bureau spécialisé, d'étudier la reprise des installations d'eaux usées des communes (infrastructures, budget, gestion du personnel, cahier des charges, etc.) dans le but de diminuer les coûts ou du moins de les stabiliser. Malgré cela, une hausse du prix de l'eau usée semble inévitable. Le souhait de la Commission est de parvenir à un prix moyen et d'élaborer un règlement unique pour l'encaissement des taxes. L'étude devra faire ressortir les avantages et les inconvénients des propositions retenues avec un temps de réflexion avant la décision finale.

La Commune de Porrentruy n'a pas attendu le résultat du PGEE définitif pour entreprendre des travaux afin de diminuer les eaux claires parasites (secteurs Stockmar et La Rochette). La Commission encourage les autres communes à suivre l'exemple du chef-lieu.

Les rapports finaux du PGEE, phase 3, devraient parvenir aux communes d'ici au mois de juin 2010, y compris le PGEE Hors zone et les zones de dangers pour contrôle. Des séances d'information à la population seront organisées par secteur et remplaceront ainsi la mise en consultation publique prévue initialement. Le Canton approuvera ensuite formellement les dossiers PGEE.

Site internet

Le site internet du syndicat a été créé et son adresse est **sepe-porrentruy.ch**. Gilles VILLARD invite l'assemblée à le parcourir et à lui faire part de ses remarques éventuelles. Il remercie G. VOIROL, président du groupe de travail qui a conçu ce site avec l'expérience de WebExperts. Il invite les communes à transmettre leur règlement sur l'épuration des eaux usées, afin de l'intégrer dans le site.

Relations avec les autres STEPS

Des séances se déroulent régulièrement avec les autres STEPS de la région. Une visite complète des cinq installations de la nouvelle commune de Clos du Doubs a eu lieu à fin 2009. Après en avoir étudié les comptes, la Commission a donné son feu vert pour un examen plus approfondi en vue d'une éventuelle intégration de ses installations de traitement des eaux usées au SEPE, afin que cette commune puisse bénéficier des prestations offertes aux autres communes membres.

Une inspection des installations de la Place d'armes de Bure a été mise sur pied le 11 mai 2010 dans le but d'une éventuelle collaboration.

Nouveau membre de la Commission

Denis ESCHMANN, de Fontenais, remplace Jean-Jacques PLOMB.
Roland GIRARD représente ENV et remplace Daniel URFER à la Commission.

Analyses

Les analyses réalisées par le Canton démontrent que, au moment des prélèvements, la STEP fonctionnait bien.

Comptes 2008

Les comptes 2008 ont été approuvés sans remarque par le Service des communes.

Gilles VILLARD remercie les membres de la Commission, le président de l'assemblée, les exploitants, la secrétaire et le caissier pour leur excellente collaboration et leur travail, et surtout pour celui qui reste à faire, afin de garantir une gestion efficace de la STEP, tant du point de vue technique que financier.

Il adresse des remerciements aux délégués pour leur approbation des décisions prises et leur compréhension.

Marcel HUBLEUR remercie Gilles VILLARD pour son rapport d'activités détaillé.

6. Passation des comptes 2009

J.-D. VOISARD présente son premier rapport relatif aux comptes 2009 du SEPE, qui bouclent avec un bénéfice de **CHF 201'180.29**, affecté intégralement aux provisions.

Il commente ensuite les principales différences, à savoir :

Comptes de fonctionnement – Administration

Le léger dépassement provient des jetons de présence pour des séances supplémentaires, notamment pour le groupe de travail qui a rédigé le nouveau règlement d'organisation et d'administration. L'équipement informatique a été renforcé et un site internet a pu ainsi être créé au début de l'année 2010.

Comptes de fonctionnement – Exploitation

Les charges de personnel présentent une légère augmentation par rapport à 2008, du fait que l'employé auxiliaire a travaillé jusqu'à la fin de l'année 2009, contrairement aux années précédentes, où il finissait à fin octobre. Etant donné la mise en service des serres, la Commission a décidé de prolonger son contrat jusqu'à nouvel avis.

Rien de particulier concernant l'acquisition d'outillage, si ce n'est le remplacement de matériel pour effectuer les tests de laboratoire pour un montant d'environ CHF 3'600.00.

Le dépassement concernant les frais d'entretien provient du remplacement de verres sur la toiture du tambour d'entrée et le remplacement d'un nettoyeur à pression.

Une diminution de 22,4 % (CHF 73'300.00) des frais d'élimination des boues par rapport à 2008 et une autre de 23,2 % (CHF 5'000.00) pour le transport des boues des autres STEPS ont été comptabilisées.

Les provisions ont été alimentées par les montants prévus au budget ainsi que par l'excédent de produits du compte de fonctionnement. Une provision de CHF 46'000.00 a ainsi été créée pour financer les travaux relatifs au limiteur de débit de Chevenez. Sur proposition de Gabriel VOIROL, une provision pour financer le groupe de travail chargé d'étudier la reprise des installations d'eaux usées des communes membres, ainsi que des relations avec les autres STEPS, a été constituée.

Un montant de CHF 5'355.05 de taxe de déversement pour les déchets distillés a été encaissé. Les autres taxes et contributions sont conformes aux montants budgétés et à ceux de 2008.

Comptes de fonctionnement – Finances

Sur recommandation du Service des communes, les intérêts de l'emprunt relatif à la construction des serres ont été comptabilisés dans le fonctionnement et non dans l'investissement. Il s'agit d'un montant de CHF 18'400.00. Les communes se sont acquittées d'un montant de CHF 1'080'888.00 au titre de leur participation aux frais d'exploitation.

Comptes d'investissement

Les investissements 2009 ont concerné la construction des serres, mais également le limiteur de débit de Chevenez et le PGEE avec, pour ce dernier projet, une répartition de subventions aux communes.

Concernant les subventions pour la construction des serres, la Commission devait recevoir un montant de CHF 300'000.00 en décembre 2009 et 2010, ainsi que le solde en 2011. Vu l'avancement des travaux, les ingénieurs ont pu soumettre un décompte permettant de recevoir un acompte de CHF 514'350.00 au début 2010.

Bilan

Le bilan n'appelle pas de commentaire particulier, si ce n'est que les provisions avoisinent un montant de CHF 940'000.00 et la fortune nette reste à CHF 138'490.14.

a) Rapport des vérificateurs des comptes

Raphaël SCHNEIDER présente le rapport de vérification, élaboré conjointement avec Véronique METAFUNI, des comptes 2009 arrêtés au 31 décembre 2009.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Les vérificateurs ont révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. Ils ont apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

La comptabilité, les comptes annuels et la gestion étant conformes à la loi et aux règlements, les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2009 et remercient le caissier pour sa disponibilité et son excellente collaboration.

b) Approbaton des comptes

Les comptes de l'exercice 2009 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. J.-D. VOISARD est félicité pour sa bonne gestion comptable et son dévouement.

c) Décharge à la Commission pour sa gestion

C'est par un vote unanime que l'assemblée donne décharge à la Commission pour sa gestion.

Le Président remercie J.-D. VOISARD pour sa prestation.

Les comptes 2009 sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

7. Informations serres

Patrick HOULMANN, consultant du SEPE, présente la réalisation de ces ouvrages.

Les photos du projet en construction ont été présentées lors de l'assemblée des délégués du 6 novembre 2009 et la mise sous serres des boues a été réalisée le 14 décembre 2009.

1'700 tonnes de boues annuelles sont traitées à la STEP. La quantité d'eau évaporée représente 400'000 l. Le fonctionnement des serres se révèle intéressant. Dans une serre (base du test), on obtient 90 % de matières sèches. Prochainement, 60 tonnes de boues séchées seront évacuées. Malgré une année particulièrement maussade, le fonctionnement s'est bien déroulé et le rendement est optimal. Quelques travaux de finition seront terminés tout prochainement.

Sur un crédit de construction de CHF 2'800'000.00, un montant total de CHF 2'450'000.00 a été utilisé. Restent à financer le système d'extraction des boues, ainsi que l'achat d'un stockeur. Le décompte final devrait se situer largement en-dessous du crédit voté.

Maurice HULMANN se plaît à relever que 3 kg de boues séchées représentent un litre de mazout.

Le Président remercie Patrick HOULMANN pour la présentation du dossier et fournit quelques informations relatives à l'inauguration des serres.

8.Divers

Pour répondre à la question de Fritz WINKLER relative à la future gestion globale des eaux, Gilles VILLARD précise qu'elle ne concernera que les eaux usées et non les eaux propres.

La parole n'étant plus demandée, le Président de l'Assemblée remercie chaleureusement tous les membres de la commission SEPE pour leur engagement, ainsi que les exploitants de la STEP.

Il adresse des remerciements chaleureux à la commune de Cornol, qui offre l'apéritif.

Fin de l'assemblée : 18.40 h.

Alle, le 24 mai 2010

Le Président : **La Secrétaire :**

Marcel HUBLEUR Jacqueline VIFIAN